



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2023

Lutte contre la désertification vétérinaire : Marc Fesneau à la rencontre des acteurs de terrain

Marc Fesneau, le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, s'est rendu le 3 avril dans la Nièvre, l'un des territoires pilotes de l'appel à manifestation d'intérêt sur le maillage vétérinaire lancé en 2022 par l'Ordre des vétérinaires et financé par le Ministère. Après avoir visité une exploitation bovine et une clinique vétérinaire, le ministre a participé à une réunion de travail rassemblant les acteurs locaux, les représentants des filières d'élevage et ceux de la profession vétérinaire.

« Il est possible d'agir contre la désertification vétérinaire et je me réjouis de voir que les solutions déployées aujourd'hui sur le terrain portent progressivement leurs fruits » s'est félicité Marc Fesneau lors de ces échanges.

Le ministre s'est d'abord rendu dans un élevage de bovins allaitants en agriculture biologique. Les échanges avec l'éleveur ont permis d'évoquer les difficultés rencontrées au quotidien et l'importance de bénéficier d'un réseau vétérinaire de proximité pour maintenir une activité d'élevage, prévenir les maladies animales et encourager l'installation de jeunes agriculteurs. L'importance de la prévention, de la surveillance et de la gestion des risques sanitaires pour les élevages et les filières de production animale est un enjeu quotidien.

Le déplacement s'est poursuivi avec la visite d'une clinique vétérinaire comprenant 11 vétérinaires en exercice et dont l'activité se répartit entre le suivi des animaux de compagnie et celui des animaux d'élevage.

Signe de l'importance occupé par le sujet à l'agenda politique du ministère, Marc Fesneau était accompagné de Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France, et de Jacques Guérin, président du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires. « Ne pas avoir suffisamment de vétérinaires, c'est mettre en danger la santé bien sûr mais aussi l'économie des filières agroalimentaires toute entière, a insisté le ministre. Le maintien d'un maillage vétérinaire au sein des territoires passera par un travail collaboratif permanent entre tous les acteurs locaux concernés, vétérinaires, éleveurs, collectivités, services de l'État. »

Pour aller plus loin :

<https://agriculture.gouv.fr/maillage-veterinaire-un-enjeu-pour-la-sante-de-nos-elevages-et-la-vitalite-de-nos-territoires>

Contact presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv